



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Fiche Bilan

PROJET DE TERRITOIRE

2020
2025

ORIENTATION 2
CADRE DE VIE

Pour préserver un cadre
de vie de qualité, harmonieux
et équilibré



GEMAPI

⑦ Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire



Situation du territoire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est devenue compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) au 1^{er} janvier 2018. Elle poursuit ainsi 4 principales missions : aménager les bassins versants, entretenir les cours d'eau, agir contre les inondations et restaurer les milieux aquatiques.

Les cours d'eau

2 bassins versants :

- Bassin fleuve Hérault :

o 374km²

o Linéaire dans le territoire CCVH : 24.6km

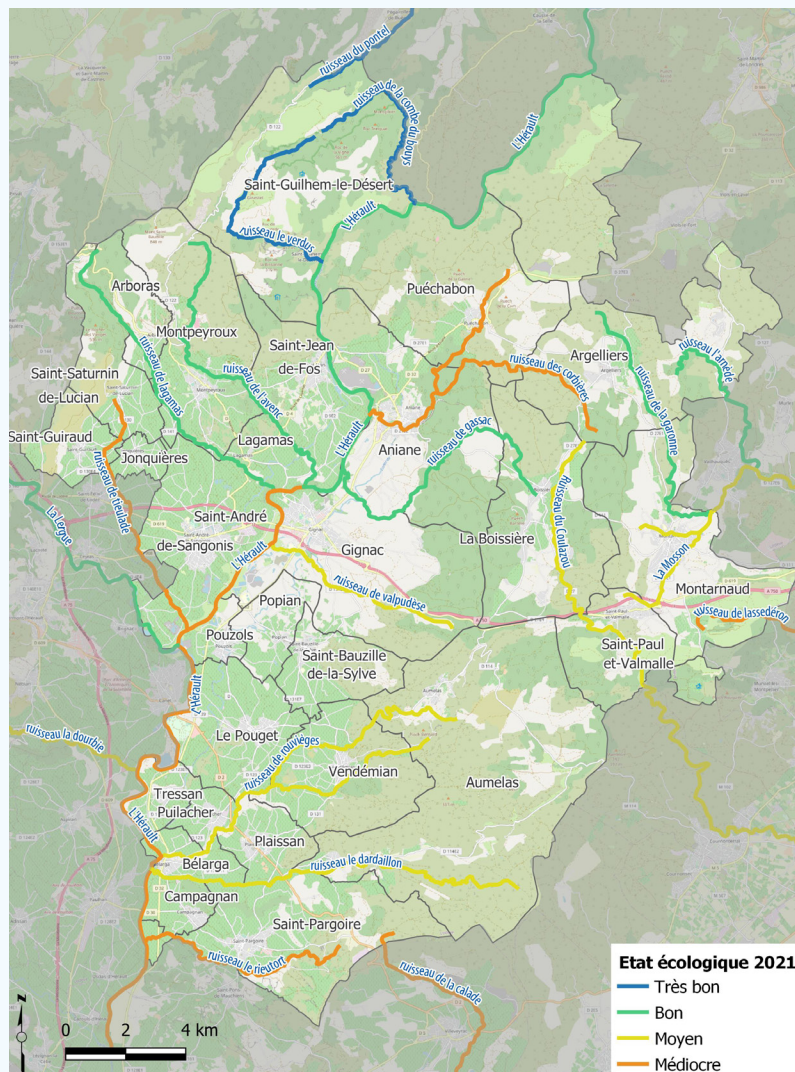
- Bassin Lez-Mosson :

o 101km²

Réseau hydrographique total : 859km de cours d'eau, dont 180km permanents et 679km intermittents

- 20 masses d'eau superficielle identifiées dont 50% en état écologique moyen ou médiocre

OBJECTIFS DU SDAGE 2022-2027



Objectif stratégique

7

Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire

ENJEUX 2021-2027

- La bonne gestion et la préservation de la ressource en eau (quantité/qualité)
- La réduction des quantités de déchets résiduels tout en maîtrisant les coûts de gestion
- La maîtrise de l'énergie, en lien avec le PCAET

ACTIONS PHARES

- Amélioration des rendements des réseaux
- Poursuite de la recherche en eau (nouveaux captages)
- Expérimentation de systèmes d'assainissement et d'utilisation de l'eau brute innovants
- Gestion du milieu aquatique : actions de préservation et sensibilisation des acteurs
- Développement et adaptation des outils de tri pour tous les publics
- Renforcement de la communication et sensibilisation des usagers pour réduire les déchets, réutiliser et recycler
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Développement de l'utilisation du photovoltaïque

Bilan des opérations 2020-2025

La mise en œuvre de de cette politique publique récente (2018) pour la CCVH a été marquée par l'élaboration concertée d'une stratégie et d'une feuille de route 2023-2028 avec trois axes stratégiques : préservation des fonctions écologiques et prévention des inondations ; intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme et projets du territoire ; développement d'une communication accompagnant la mise en œuvre de la stratégie

OPÉRATIONS FINALISÉES

- Stratégie et feuille de route 2023-2028
- Plan de gestion des affluents du fleuve Hérault
- Inventaire des dispositions des PLU et PPRI et identification des zones à enjeux
- Travaux de rattrapage d'entretien sur l'Hérault, la Lergue et les affluents de l'Hérault
- Études hydrauliques sur le Verdus à Saint-Guilhem-le-Désert et le Lussac à Pouzols
- Élimination d'un massif de renouée du Japon sur l'enrochement aval du barrage de la Meuse, en rive droite
- Plaquette d'information des propriétaires riverains des cours d'eau

OPÉRATIONS RÉCURRENTES

- Entretien de la Mosson et ses affluents
- Suivi/arrachage de la renouée du Japon sur l'Hérault
- Sensibilisation/information : événements grand publics et animations scolaires

OPÉRATIONS EN COURS OU À L'ÉTUDE

- Plan de gestion des zones humides de la Plaine de La Boissière
- Stratégie de gestion des zones humides alluviales de Gignac et Pouzols
- Projet de restauration sur les berges de l'Hérault
- Projet de prévention des inondations sur le Lussac
- Études hydrauliques sur l'Aurelle (Saint-Bauzille et Popian) et l'Argenteille (Saint-Saturnin et Jonquières)
- Protocole d'analyse de la prise en compte des enjeux Gemapi dans les documents d'urbanisme

Les zones humides

- Ripisylves : la majorité des zones humides du territoire
- Roselières: Fossé de Mayral, plaine de l'Estang à Puilacher...
- Prairies humides telle que la plaine de La Boissière, (plus grande surface de ce type sur le bassin versant Lez-Mosson),
- Mares dont mares temporaires méditerranéennes

- Gravières en bord de l'Hérault notamment de Gignac et Pouzols

Une partie de ces zones humides est située en secteur Natura 2000.

Les espèces invasives

Différentes espèces exotiques envahissantes sont présentes :

- Faune : tortue de Floride, écrevisse de Louisiane...
- Flore : renouée du Japon, canne de Provence, ailante glanduleux ...

Le risque inondation

Le territoire peut être confronté à différents types d'inondations :

- Crues débordantes : surtout en plaine par le fleuve Hérault (crue de septembre 1907 et de décembre 1997)
- Crues torrentielles rapides (crues de septembre 2014)
- Ruissellement intense

Les zones potentiellement touchées sont identifiées dans les plans de prévention des risques inondations (PPRI) et les atlas des zones inondables complémentaires des PPRI.

Moyens mobilisés

- Service Gemapi, composé de 2 agents, au sein de la direction de l'eau
- Budget 2023-2028 2,7 millions, dont 195 282€ inscrits au PPI
- Co-financements : 630 966€ sur la période par la Région (29%), l'Europe (27%), le Département (25%), et l'Agence de l'eau (13%)
- Taxe GEMAPI : montant moyen par habitant de 8,56€, soit 370 000€ en 2025

Bilan 3D



Durable

- Ensemble des actions

Digital

- Application de géospatialisation pour diagnostiquer les cours d'eau

- Création d'une interface cartographique spécifique Gemapi

Démocratique

- Ateliers stratégiques avec élus, associations et partenaires
- Ateliers de concertation avec les propriétaires et usagers des sites concernés

Défis 2027-2034

ASSURER

la préservation et/ou la restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques par la gestion des zones humides et des cours d'eau

ACCOMPAGNER

l'intégration des enjeux liés à la Gemapi dans les documents d'urbanisme et projets du territoire

POURSUIVRE

le développement de la connaissance des risques inondations sur le territoire et mettre en œuvre des projets de prévention des inondations s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature

Chiffres clefs

100 km

de cours d'eau entretenus

17

animations

18

sessions d'arrachage
de la renouée du Japon
depuis 2022



2 parc d'activités de Camalcé BP15 – 34150 GIGNAC

04 67 67 16 74

contact@cc-vallee-herault.fr